

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU JEUDI 24 MARS 2011 A 20 H 00**

*L'an deux mil onze, le vingt-quatre mars, à vingt heures, les membres du Conseil Municipal se sont réunis dans la salle de la Mairie sous la présidence de Monsieur Patrick FOULON, Maire.*

*Etaient présents : FOULON Patrick, BRETON Denis, THAUVIN Christine, CLOUTIER Jacky, PISSEAU Jean-Louis, LEBRUN Francis, NICOT Marie-Rose, MARTIN Annie, THOREL Franck, BERRUE Didier, LUTTON Hervé, EVEZARD Hélène*

*Absente : KAZMIERCZAK Claudine*

*Absents excusés : TELLIER Didier (pouvoir à MARTIN Annie), PIETRE Martine*

*Madame Hélène EVEZARD a été désignée comme secrétaire de séance.*

*Le Conseil Municipal adopte, à l'unanimité, le compte-rendu de la précédente séance.*

**ORDRE DU JOUR**

**I. RESTRUCTURATION DU GROUPE SCOLAIRE - APPROBATION DE L'AVANT PROJET DEFINITIF :**

*Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'approuver l'avant projet définitif pour la restructuration du groupe scolaire d'un montant prévisionnel de 1 019 528.05 € HT et de notifier à l'architecte le démarrage de la phase PRO / DCE (études de projet et rédaction du document de consultation des entreprises).*

*Il autorise le maire à procéder à la consultation des entreprises et à signer l'ensemble des pièces relatives à ce projet.*

*Le Maire informe le Conseil Municipal de la réception du permis de construire accordé et des contraintes liées à la réorganisation des classes et des services périscolaires pendant la durée des travaux.*

*Le problème récurrent de sécurité lié au non respect des lignes jaunes lors des entrées et sorties d'école est de nouveau soulevé.*

*L'ordre du jour étant terminé, la séance est levée à 20 h 40.*

*Le Maire,*

**P. FOULON**